

Le vieillissement chez les lesbiennes : y a-t-il des enjeux spécifiques ?¹

Les lesbiennes vieillissent-elles différemment des autres femmes ? On observe, tant dans les milieux de l'intervention auprès des personnes âgées, que dans la recherche en gérontologie, une double présomption: celle prétendant que toutes les femmes âgées sont hétérosexuelles et celle, enracinée dans un humanisme de bon aloi, voulant que les lesbiennes soient comme les autres femmes, exception faite de leurs pratiques sexuelles, lesquelles n'auraient aucune incidence sur les autres dimensions de leur vie. De telles présuppositions contribuent à occulter l'existence des lesbiennes âgées et à entretenir l'ignorance, voire l'insensibilité, quant à leurs besoins propres.

Or les réalités des lesbiennes âgées sont diverses. L'un des périls à tenter de décrire leur situation en vue de les sortir de l'ombre consiste à dresser un portrait uniformisant, qui néglige leur diversité. La plupart des recherches existantes ne prennent pas en compte une série de facteurs (comme la classe sociale, l'origine ethnoculturelle, le fait de vivre en milieu rural ou urbain, etc.) qui influencent eux aussi leurs conditions de vie tout en interagissant avec leur manière de vivre leur lesbianisme. Un autre écueil observé lors de la recension des études sur les lesbiennes âgées est l'excès de pessimisme consistant à mettre en évidence des faits dramatiques, dans le but d'alerter les acteurs sociaux potentiellement concernés, ou, à l'inverse, le surcroît d'optimisme qui traduit une volonté de contrecarrer une vision négative des lesbiennes âgées, dont le sort serait peu enviable, sinon misérable.

L'invisibilité sociale des lesbiennes âgées

L'invisibilité sociale des lesbiennes âgées résulte de la conjugaison de plusieurs facteurs. La plupart d'entre elles conservent l'habitude, fortement ancrée, de dissimuler leur orientation sexuelle afin de se protéger de la stigmatisation



¹ Ce texte est un résumé de : Chamberland, Line, coll. Marie-Pier Petit, « Le vieillissement chez les lesbiennes : y a-t-il des enjeux spécifiques ? », dans Charpentier, Michèle et Anne Quéniart, (dir.) (2009). *Vieilles, et après !*, Les Éditions du remue-ménage, p.107-136

sociale. Les lesbiennes ayant connu la répression sévère de l'homosexualité, au cours de leur jeunesse et d'une partie de leur vie adulte, ont acquis l'habitude de ne jamais nommer directement leur lesbianisme. Une étude québécoise sur l'adaptation des services résidentiels aux besoins des lesbiennes âgées confirme que ces dernières demeurent pratiquement invisibles dans les résidences pour personnes âgées ou que leur visibilité se borne à une ou deux personnes.

Les pratiques d'accueil des institutions (formulaire, dossiers, etc.) présument de l'hétérosexualité de la clientèle et ne contribuent guère à créer un environnement rassurant. La plupart des intervenantes et des intervenants méconnaissent les réalités des lesbiennes âgées ou n'osent pas aborder directement cette question. Les perceptions à l'égard des lesbiennes âgées se fondent sur des stéréotypes à propos des vieilles femmes, auxquelles on ne prête ni besoin ni désir sexuel, alors que les définitions sociales du lesbianisme, souvent calquées sur l'homosexualité masculine, se construisent principalement autour de la sexualité. Ces mêmes suppositions rendent difficilement concevable qu'une femme âgée puisse s'identifier comme lesbienne, même en présence d'indications évidentes. Dans une entrevue, une lesbienne âgée raconte qu'ayant apposé un autocollant arc-en-ciel sur le pare-chocs de sa voiture, elle s'était fait demander si elle savait ce qu'un tel symbole signifiait, comme s'il était impensable qu'elle s'identifie comme lesbienne en toute connaissance de cause.

Par ailleurs, les lesbiennes du troisième âge sont absentes des représentations sociales, que ce soit dans la société en général, dans les médias, au sein des communautés lesbiennes et gaies elles-mêmes, ou dans le monde scientifique, y compris dans la recherche féministe et gériatrique.

Des trajectoires de vie multiples

Certains clichés ayant la vie dure concourent également à l'occultation des réalités des lesbiennes âgées, notamment celui de la lesbienne-célibataire-et-sans-enfants, qui présuppose que le statut de mère ou de grand-mère est incompatible avec une identité lesbienne. Oui les lesbiennes âgées vivent plus souvent seules, sans conjointe ni enfants, comparativement aux femmes hétérosexuelles, mais on estime qu'entre le cinquième et la moitié des lesbiennes âgées ont été mariées (à un homme) à une certaine période de leur vie. Elles ont mis au monde et éduqué un ou plusieurs enfants, dans des proportions légèrement inférieures.

Les relations entretenues avec les enfants montrent également beaucoup de variations dans leur qualité et leur intensité. Leur présence dans la vie de leurs mères est survenue à travers

des chemins et à des âges différents, et la qualité de la relation fluctue, parfois à l'intérieur d'une même cellule familiale. À la suite de la divulgation de l'orientation sexuelle, le lien a pu se rompre momentanément, par exemple avec le retrait de la garde de l'enfant au lendemain d'une séparation, ou s'affaiblir, consécutivement aux réponses des jeunes – à l'adolescence et à l'âge adulte –, à la divulgation de l'homosexualité de leur mère.

Pour les lesbiennes ayant des petits-enfants, le rôle grand-parental ne semble guère influencé par leur orientation sexuelle : elles s'y investissent de la même manière que les grand-mères hétérosexuelles et en tirent les mêmes bénéfices (par ex., exprimer un amour inconditionnel pour leurs petits-enfants, sentiment de continuité de la famille). Cependant, l'accomplissement d'un rôle grand-parental peut se buter aux réticences que leurs enfants, devenus parents, ont vis-à-vis du lesbianisme de leur mère. Ainsi, il arrive que des lesbiennes grands-mères doivent négocier avec leurs propres enfants les moments qu'elles pourront partager avec leurs petits-enfants, la divulgation de leur lesbianisme ou encore, la présence de leur compagne s'il y a lieu.

La diversité des parcours antérieurs se répercute donc sur la composition du réseau relationnel des lesbiennes âgées et les possibilités d'obtenir diverses formes de soutien. Pour échapper au contrôle familial, plusieurs, surtout parmi les plus vieilles, n'ont maintenu que des liens faibles et distants avec leurs parents, leur fratrie et leur parenté. Le dévoilement de l'orientation sexuelle a pu affecter négativement les relations familiales, sous forme de mutisme imposé, d'affronts lesbophobes, voire d'un rejet et d'une perte de contacts.

Qu'en est-il de l'insécurité financière ?



L'insécurité financière est souvent mentionnée comme une préoccupation majeure chez les lesbiennes âgées. De fait, leur condition économique réelle demeure largement méconnue. Leurs niveaux de revenus et leurs perspectives d'avenir varient sans doute en fonction des variables déjà connues, telles l'éducation, le métier ou la profession, la vie seule ou en couple, la situation géographique, etc.

D'un côté, la discrimination en emploi subie antérieurement sur la double base du sexe et de l'orientation sexuelle, dans un contexte défavorisant à la fois les femmes et les personnes homosexuelles, se répercute sur leur situation financière actuelle. Comme bien d'autres femmes, plusieurs lesbiennes connaissent la pauvreté dans leurs vieux jours, surtout parmi celles ayant été discriminées à plus d'une reprise sur le plan de l'emploi ou ayant opté pour des voies non traditionnelles (travail autonome, par exemple) afin de préserver leur autodétermination. En outre, bien souvent, les lesbiennes aujourd'hui âgées n'ont pas pu

tirer parti de leur situation conjugale dans le passé, celle-ci n'étant pas reconnue juridiquement, pour profiter d'avantages financiers et autres liés à ce statut (par ex., participation à un régime d'assurances conjoint, partage de fonds de retraite).

D'un autre côté, on peut penser que certains facteurs de paupérisation des femmes âgées jouent moins dans leur cas. En tant que lesbiennes, elles se voyaient davantage forcées de développer des stratégies pour maintenir leur autonomie économique, notamment par une participation continue sur le marché du travail, l'amélioration de leurs qualifications scolaires et professionnelles, un investissement soutenu dans la carrière et, lorsque c'était possible, une cotisation régulière à un fonds de retraite ou l'achat d'une maison.

L'adaptation au vieillissement

Les études sur l'adaptation psychosociale des lesbiennes âgées brossent des portraits contrastés : certaines mettent l'accent sur les effets cumulés ou irréversibles de l'oppression qu'elles ont subie tout au long de leur vie, tandis que d'autres soutiennent que celles qui sont parvenues à affirmer leurs préférences sexuelles, malgré les limitations sociales qui leur étaient imposées, ont acquis par là-même des compétences qui les aident à faire face aux défis du vieillissement.

Des éléments négatifs

Plusieurs études font état des conséquences néfastes pour la santé physique et mentale pouvant découler du stress engendré par l'appartenance à une minorité sexuelle : dénigrement, rejet, discrimination, violence. Cela réfère également aux pressions subies à cause des jugements condamnant l'homosexualité, aux tensions liées à la crainte que l'orientation sexuelle ne soit découverte ainsi qu'à l'inhibition des émotions qu'entraîne le secret forcé sur ce pan de sa vie.

Rappelons-le : les lesbiennes âgées ont vécu leur jeunesse, sinon une partie de leur vie adulte, dans un contexte où la sexualité entre personnes du même sexe était considérée comme illégale, immorale et pathologique. Malgré des avancées indéniables sur les plans social et législatif, l'hétérosexisme (croyance en la normalité ou la supériorité de l'hétérosexualité, présomption d'hétérosexualité appliquée à tous les individus), l'homophobie (crainte irrationnelle ou haine envers les personnes homosexuelles) et la lesbophobie (dénigrement et occultation du lesbianisme, dépréciation des femmes lesbiennes en particulier) perdurent dans l'environnement social et institutionnel. La dissimulation du lesbianisme pour se protéger contre d'éventuelles discriminations, les possibilités restreintes de socialisation avec des pairs, notamment en milieu rural, accroissent le risque d'isolement, surtout sur le plan affectif.



Des éléments positifs

Certains éléments agissent toutefois comme facteurs de protection du bien-être des lesbiennes âgées : un niveau élevé d'éducation, l'accès à de meilleurs revenus, une bonne santé physique et cognitive, la présence d'une partenaire de vie, l'implication dans un rôle parental, les capacités individuelles de résilience, la possibilité de conserver son domicile et l'accès à un large réseau social capable d'offrir diverses formes de soutien. Plusieurs témoignent d'un sentiment de liberté et d'accomplissement, se disent satisfaites de leur vie et confiantes dans leur capacité de s'ajuster à cette nouvelle étape. L'indépendance acquise, la démonstration de leurs capacités d'autosuffisance nourrissent leur fierté et la confiance en l'avenir.

Pour certaines, la retraite de même que les attentes sociales qui minimisent la sexualité chez les femmes âgées signifient également un soulagement par rapport à la pression de maintenir une façade hétérosexuelle, notamment dans l'environnement de travail. Ainsi, la réussite de la carrière, même au prix du secret, a pu favoriser l'adaptation au contexte sociohistorique, tout en assurant l'autonomie économique.

Certaines études vont jusqu'à avancer que les aînées lesbiennes, en particulier celles ayant assumé leurs préférences sexuelles au cours de leur vie, ont acquis à travers ce cheminement des compétences comportementales et affectives qui les aident à faire face aux difficultés associées au vieillissement. Ainsi, elles auraient développé une capacité de résilience, tant sur le plan psychologique que dans leur aptitude à rechercher de l'aide, à travers l'utilisation de services de psychothérapie et la création de réseaux de soutien alternatifs. Une étude canadienne confirme que les lesbiennes de tous âges sont plus susceptibles de consulter les services en santé mentale que les femmes hétérosexuelles. À la suite d'expériences de rejet, les lesbiennes auraient appris à s'adapter à des changements brusques ou forcés, tels que les deuils, maladies, perte du domicile. Leur résistance aux stéréotypes et aux normes sociales les rendrait moins sensibles à certains effets du sexisme et de l'âgisme, comme la dépréciation de leur image corporelle. De même, leur flexibilité par rapport aux rôles liés au genre faciliterait le réaménagement du quotidien à la suite de la perte d'une conjointe.

L'importance accordée aux mécanismes de résilience, perçus comme un facteur déterminant dans l'ajustement au vieillissement, sous-estime cependant l'influence de facteurs économiques, matériels, physiques, sociaux et culturels sur la façon dont les lesbiennes négocient leur vie en prenant de l'âge, tout en restant aux prises avec les effets du sexisme, de l'hétérosexisme et de la lesbophobie qui s'ajoutent à ceux du vieillissement. Bref, il n'est pas toujours facile de démêler les effets enchevêtrés de la classe sociale, du sexisme, de l'âgisme et de la lesbophobie.

Piste d'action ²

Étant donné que

- l'invisibilité sociale des lesbiennes âgées constitue le principal obstacle à l'adaptation des services résidentiels à leurs besoins,
- la priorité de ces lesbiennes est de se créer un espace vital dans lequel elles peuvent vivre leur lesbianisme dans un cadre sécuritaire,

il est essentiel d'adapter les services liés à l'hébergement aux besoins et aux réalités des lesbiennes âgées et de pallier le manque de formation du personnel concernant les expériences de vie des lesbiennes âgées. Il nous semble donc important, dans l'immédiat, que le personnel des résidences d'hébergement et des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) soit encouragé à suivre une formation sur les réalités que vivent les lesbiennes aînées.

Line Chamberland, avec la collaboration de Marie-Pier Petit

² Fédération des femmes du Québec (2007). « Sortir les aînées de la pauvreté, de la violence et de la discrimination : un choix de société », *Mémoire présenté à la ministre responsable des aînés dans le cadre de la « consultation publique sur les conditions de vie des aînés »*, pp. 4 et 49